

Délibération n°2025-06-17-15-CA

Portant approbation des tarifs du Service universitaire des langues à compter de l'année universitaire 2025 / 2026

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 juin 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L. 712-3,
Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,
Vu les Statuts du Service universitaire des langues,
Vu l'avis n°2025/06/05-08 de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 5 juin 2025,

Considérant que le service universitaire des langues est confronté à une augmentation généralisée des coûts,

Considérant que cette augmentation impacte l'organisation des cours, des examens et des certifications,

Considérant que les tarifs du Service n'ont pas été révisés depuis dix ans,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE les tarifs de compétences suivants :

- 50 € pour deux compétences du test Lingua Skill de Cambridge.
- Le tarif de 130 € pour quatre compétences du test Lingua Skill de Cambridge.

Article 2 :

APPROUVE le tarif de 225 € pour la Formation en français sur objectif universitaire.

Article 3 :

APPROUVE les tarifs de certifications suivants :

- Certificat de compétences en langues de l'enseignement (CLES)
 - 50€ pour les étudiants d'Aix-Marseille Université
 - 75 € par personne non inscrite dans une formation d'Aix-Marseille Université

- Test de connaissance du français (TCF)

- 90€ pour les épreuves obligatoires
 - 45 € pour une épreuve complémentaire
 - 170 € pour les épreuves obligatoires et les épreuves complémentaires
- Diplôme approfondi de langue française (DALF C1)
 - 150€ pour les étudiants d'Aix-Marseille Université
 - 175 € pour personne non inscrite dans une formation d'Aix-Marseille Université
 - Test of english for international communication (TOEIC)
 - 90€ pour les épreuves obligatoires
 - 45 € pour une épreuve complémentaire

Article 4 :

APPROUVE les tarifs des formations courtes SUPFLES suivants :

- Tarif individuel : 800 € par personne pour la formation des enseignants d'une durée de 40 heures durant l'été
- Tarif de groupe : 700 € par personne pour la formation des enseignants d'une durée de 40 heures durant l'été
- Tarif individuel : 300 € par personne pour la formation des enseignants d'une durée de 20 heures durant l'été ou durant l'année.
- Tarif de groupe : 700 € par personne pour la formation des enseignants d'une durée de 40 heures durant l'été ou durant l'année.
- Tarifs à la carte pour les enseignants :
 - 700 € pour un forfait de 6 heures
 - 950 € pour un forfait de 10 heures
 - 150 € pour une heure supplémentaire
 - 400 € pour trois heures supplémentaires.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 17 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 juin 2025,
Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le :

24 JUIN 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

24 JUIN 2025

